Nations Unies

S/PV.4069/Corr.1



Conseil de sécurité

Provisoire

Cinquante-quatrième année

4069e séance

Lundi 15 novembre 1999, à 10 heures
New York

Rectificatif

Page 18, deuxième colonne, troisième paragraphe

La deuxième phrase doit se lire comme suit :

> La situation exige de plus grands efforts de la part des dirigeants et des forces politiques en présence en Bosnie-Herzégovine et que ceux-ci fassent leur possible pour instaurer plus de démocratie et de tolérance et pour favoriser la réconciliation entre les différentes communautés ethniques.

Page 19, première colonne

Premier paragraphe, neuvième ligne

au lieu de Nous avons *lire* Ils ont

Deuxième paragraphe, quatrième ligne

au lieu de force politique *lire* force de police

99-86504 (F)

9986504